



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 83230

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les eaux aromatisées. Leur marque, leur couleur, leur emplacement dans les rayons « eaux » des supermarchés : tout est mis en place pour faire croire au consommateur que ces boissons sont des produits sains. Or, très sucrés, ces produits ne sont que des sirops déguisés en eau et ne doivent pas être consommés en excès. Aussi, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de contraindre les industriels à changer les formes trompeuses de ces boissons sucrées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83230

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 438